



PLAN  
CLIMAT/AIR  
ENERGIE  
TERRITORIAL  
MARNE&GONDOIRE

BILAN DE  
CONCERTATION PRÉALABLE

**MARNEetGONDOIRE**

*communauté d'agglomération*

ARTS &  
LETTRES

ENVIRONNEMENT

TOURISME

TERRITOIRE

HABITAT

SÉCURITÉ &  
PRÉVENTION

ACTION  
SOCIALE

## CONTENU

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION ET DES ENGAGEMENTS DE MARNE ET GONDOIRE</b> .....	<b>4</b>
Rappel de la réglementation .....	4
Déclaration d'intention et modalités de concertation de MARNE et GONDOIRE.....	5
<b>MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE</b> .....	<b>6</b>
<b>ÉLUS ET SERVICES INTERNES</b> .....	<b>7</b>
Séminaire de lancement .....	7
Journée de sensibilisation des agents.....	7
<b>ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES</b> .....	<b>8</b>
Réunions associations .....	8
Réunions entreprises .....	8
<b>GRAND PUBLIC</b> .....	<b>9</b>
Soirée de lancement grand public.....	9
Ateliers club climat .....	10
Ateliers "fresque du climat" pour les enfants .....	12
Réunion publique de présentation du PCAET .....	12
Autres outils de communication .....	13
<b>SYNTHÈSE</b> .....	<b>15</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>16</b>
Annexe n°1 Liste associations invitées à la présentation de la démarche PCAET.....	17
Annexe n°2 Invitation pour les associations à la présentation de la démarche PCAET .....	18
Annexe n°3 Invitation pour les entreprises à la présentation de la démarche PCAET .....	18
Annexe n°4 Questionnaire pour les entreprises.....	19
Annexe n°5 Affiche / flyer pour la soirée "Parlons climat" - soirée de lancement grand public .....	20
Annexe n°6 Article PCAET dans l'édition spéciale du journal "La Marne" .....	21
Annexe n°7 Projet de programme issu des ateliers club climat .....	23
Annexe n°8 Analyse enquête de satisfaction du club climat .....	42
Annexe n°9 Page internet "club climat" sur marneetgondoire.fr.....	46



## AVANT-PROPOS

Conformément à la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et son article 75 et la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire est tenue d'élaborer un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) afin de répondre aux enjeux globaux et aux implications locales de la problématique Climat-Air-Énergie.

Ainsi, par délibération n° 2018/06 du 12 février 2018, le Conseil Communautaire s'est engagé dans la réalisation d'un PCAET. Pour ce faire il s'est adjoint, par convention, les services du Syndicat Départemental d'Énergie de Seine et Marne (SDESM).

À la suite de la consultation engagée par le SDESM, le groupement B&L Evolution et ETIK PRESSE a été retenu pour accompagner la communauté d'agglomération dans l'élaboration de son PCAET pour une durée de 2 ans.

Ce document présente la démarche de concertation préalable mise en œuvre pour l'élaboration du PCAET de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Il est structuré selon les types de partenaires associés :

- Élus et services internes
- Associations et entreprises
- Grand public



## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION ET DES ENGAGEMENTS DE MARNE ET GONDOIRE

### RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Les Plans Climat-Air-Énergie territoriaux (PCAET) sont soumis à une évaluation environnementale de manière systématique et donc de ce fait, ils entrent dans les champs de la concertation préalable.

#### Définition de la concertation préalable :

«La concertation préalable permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ou des objectifs et des principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de

solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre. Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.» (d'après le code de l'environnement)

La concertation préalable est une procédure volontaire. La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a fait le choix d'organiser une concertation préalable aux modalités librement fixées, en respectant les conditions énoncées par l'article L. 121-16 du code de l'environnement.

#### Article L121-16 du Code de l'environnement

La concertation préalable associe le public à l'élaboration d'un projet, plan ou programme dans les conditions définies par la présente section. La concertation préalable est d'une durée minimale de quinze jours et d'une durée maximale de trois mois. Quinze jours avant le début de la concertation, le public est informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur le ou les lieux concernés par la concertation ainsi que, selon l'importance et la nature du projet, par voie de publication locale. Le bilan de cette concertation est rendu public. Le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable indique les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation.

Les dépenses relatives à l'organisation matérielle d'une concertation préalable sont à la charge du maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable du plan ou programme.

## DÉCLARATION D'INTENTION ET MODALITÉS DE CONCERTATION DE MARNE ET GONDOIRE

La déclaration d'intention a été présentée et votée en Bureau Communautaire le lundi 05 février 2018 et en Conseil Communautaire de Marne et Gondoire le lundi 12 février 2018.

Celle-ci comprenait la motivation et la raison d'être du projet ainsi que le périmètre concerné. Les différentes phases de l'étude ont également été présentées :

- Un diagnostic du territoire qui permettra de définir l'état initial de l'environnement
- Une stratégie territoriale fixant les objectifs stratégiques et les priorités en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique
- Un plan d'actions élaboré sur la base des enjeux définis au préalable (issus des différents bilans) sur les secteurs d'activités suivants : résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, déchets, industrie hors branche énergie, branche énergie (hors production d'électricité, de chaleur et de froid pour les émissions de gaz à effet de serre, dont les émissions correspondantes sont comptabilisées au stade de la consommation)
- Un dispositif de suivi et d'évaluation portant sur la réalisation des actions et le pilotage adopté qui décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés, des actions à conduire

Le dispositif de concertation prévu s'articulait autour des engagements suivants :

#### Les élus

- Un séminaire organisé par la communauté départementale de transition énergétique (CDTE) qui regroupe les partenaires départementaux en matière d'énergie
- Une enquête de préfiguration
- Un temps de sensibilisation pour les communes

#### Les agents de l'intercommunalité et des communes :

- Une journée climat pour les agents
- Un groupe de travail interne regroupant les services concernés par le PCAET

#### Les associations/entreprises :

- 1 atelier "associations"
- 1 atelier "entreprises"

#### Le grand public :

- 4 ateliers grand public
- 2 réunions publiques



# MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION PREALABLE

## ÉLUS & SERVICES INTERNES

### SÉMINAIRE DE LANCEMENT

Date : jeudi 24 mai 2018



Animé par la Communauté Départementale de la Transition Énergétique de Seine-et-Marne (CDTE77), le séminaire de lancement avait pour objectif de réunir les principaux partenaires associés à l'élaboration du PCAET (Communes, Département, Syndicats, SDESM, services de la communauté d'agglomération, ...). Ils ont ainsi pu s'approprier les enjeux énergie-climat globaux et ceux plus spécifiques au territoire. Ensemble, ils ont commencé à identifier les axes prioritaires.

À l'issue de la présentation de la démarche PCAET, les participants ont mentionné les points d'attentions suivants :

- L'importance de l'association des acteurs du territoire
- L'articulation entre le SCoT et le PCAET, volonté de rechercher une complémentarité et des mutualisations notamment concernant les études environnementales
- La volonté d'associer les syndicats



### JOURNÉE DE SENSIBILISATION DES AGENTS

Date : 22 novembre 2018

Cette journée a été pensée comme un temps d'échange spécifique sur les enjeux énergie-climat ainsi que la présentation de la démarche PCAET. Ouverte à tous les agents de la communauté d'agglomération, cette journée proposait différents ateliers :

- Calculer le coût financier et le coût carbone de son moyen de transport
- Réaliser en équipe une fresque du climat avec son service
- Assister à la projection d'une courte vidéo sur la transition vers un monde sans pétrole (vidéo TED de Rob Hopkins)
- Partager des idées de bonnes pratiques au travail
- Présentation de la démarche PCAET



Pour cette occasion, Seine-et-Marne Environnement a mis à disposition de la communauté d'agglomération une exposition sur les éco-gestes du quotidien ainsi qu'une exposition sur le changement climatique en Seine-et-Marne.

Les participants ont exprimé une grande satisfaction d'aborder cette thématique et de ressortir de ces ateliers avec une idée de leur bilan carbone et quelques pistes de réflexion pour agir dans leur quotidien et dans leurs missions.



## ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

### RÉUNIONS ASSOCIATIONS

Date : 4 décembre 2018

Le 4 décembre 2018, près de 70 associations ont été conviées à la présentation de la démarche PCAET de Marne et Gondoire (voir annexe n°1 et 2). Une vingtaine d'entre elles ont répondu présentes pour discuter des enjeux de transition écologique sur le territoire et pour explorer les pistes d'actions.

Déjà très conscientes des enjeux, elles ont apporté leurs soutiens notamment pour relayer les informations concernant l'organisation de l'évènement de lancement grand public.

Suite à cette réunion, un second temps d'échange a été organisé en Mairie de Thorigny-sur-Marne en présence de Monsieur Thibaud GUILLEMET, Maire de Thorigny-sur-Marne et Vice-président en charge de la Transition Énergétique à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

### RÉUNIONS ENTREPRISES

Date : 4 décembre 2018

À cette même date, un temps d'échange avec les entreprises du territoire a été organisé pour définir leurs besoins et leurs attentes et débattre des solutions à mettre en œuvre. Pour cela, la communauté d'agglomération a convié plus de 300 entreprises par courrier et par mail (annexe n°3). Un questionnaire a également été joint à l'envoi afin que le bureau d'étude puisse analyser les retours des participants avant la réunion (annexe n°4).

Malgré la diffusion des invitations, seulement 4 réponses au questionnaire ont été retournées et 3 chefs d'entreprises étaient présents à cette réunion.

## GRAND PUBLIC

### SOIRÉE DE LANCEMENT GRAND PUBLIC

Date : 21 février 2019

Organisée dans l'espace culturel "Le Moustier" à Thorigny-sur-Marne, cette soirée a été le coup d'envoi de la co-construction du PCAET. Près de 280 participants de tous âges ont répondu à l'invitation. Ainsi, via la distribution d'un coupon d'inscription à l'entrée de la salle, 180 personnes ont accepté de laisser leurs coordonnées pour être recontactées et invitées lors des futurs ateliers de concertation et ainsi former le club climat de Marne et Gondoire.

Pour cette occasion, les fresques du climat réalisées par les jeunes élus des conseils municipaux enfants de 7 communes de Marne-et-Gondoire ont été exposées dans le hall d'entrée de l'espace culturel.

Le réseau de lecture publique de Marne et Gondoire était également présent à l'ouverture de cette soirée pour présenter des ouvrages issus d'une sélection sur la thématique "changement climatique" disponibles dans les différentes médiathèques du territoire. Les invités avaient également la possibilité de repartir le soir même avec un ouvrage emprunté.

La soirée s'est déroulée en deux temps :

- Le spectacle "La bouteille à la mer" par la compagnie 3mètres33, un spectacle tout public à partir de 7 ans
- Une conférence animée par François CAME (ETIK PRESSE) suivi de quelques échanges



À la fin de la soirée, la plateforme <http://www.planclimat-marneetgondoire.fr/> a été mise en ligne et relayée sur les réseaux sociaux de la communauté d'agglomération.

Pour garantir le succès de cette soirée de lancement, une campagne de communication conséquente a été déployée :

- Édition spéciale du journal "La Marne" (annexe n°6)
- Dossier de presse pour les sites internet et journaux des communes
- Affichage dans les abribus du territoire
- Affiches et flyers (annexe n°5) chez les commerçants et dans les points d'intérêts du territoire (médiathèque, conservatoire, mairie,...)
- Évènement sur réseaux sociaux de la communauté d'agglomération



## ATELIERS CLUB CLIMAT

### 1<sup>er</sup> atelier de partage du diagnostic et pistes d'actions

Date : 14 mars 2019

Ce premier atelier a été organisé dans la salle de spectacle située au sein du siège de la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire. Organisé 3 semaines après la soirée de lancement public, ce premier atelier a permis de réunir 90 participants (élus, habitants, services de Marne et Gondoire, ...) pour discuter du diagnostic et identifier les enjeux selon 5 thématiques :

- Agriculture et nature
- Économie locale et consommation
- Nouvelles énergies

Les propositions exprimées ont été récoltées et diffusées sur la plateforme numérique dans un rapport comprenant 9 pages.

- Bâtiment / habitat
- Mobilité et transport

### 5 ateliers thématiques de co-construction du programme d'action

Chaque thématique a fait l'objet d'une réunion publique spécifique. Ces réunions ont eu lieu en soirée dans 5 communes différentes du territoire.

Thématique	Date	Lieu	NB de participants
Bâtiment / habitat	Judi 16 mai de 19h à 21h	DAMP MART	25
Transport / déplacement	Judi 23 mai de 19h à 21h	FERRIÈRES-EN-BRIE	36
Agriculture / nature	Mardi 28 mai de 19h à 21h	JOSSIGNY	32
Économie / consommation	Mardi 04 juin de 19h à 21h	LAGNY-SUR-MARNE	20
Nouvelles énergies	Mardi 11 juin de 19h à 21h	MONTEVRAIN	15

Une page dédiée au club climat a été mise en ligne sur le site de [marneetgondoire.fr](http://marneetgondoire.fr) permettant de s'inscrire au club climat et ainsi recevoir les invitations et les informations liées à l'avancement du PCAET (Annexe n°9)

Les ateliers club climat ont permis d'échanger sur de nombreux sujets et de faire émerger de nombreuses propositions qui ont servi de base pour l'élaboration du programme d'action du PCAET de Marne et Gondoire (Annexe n°7).



### Club Climat spécial biodiversité

Dans le cadre de la rencontre annuelle des ateliers de la biodiversité organisée par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, un club climat d'un format différent des ateliers précédents proposait un temps de découverte des acteurs du territoire qui œuvrent pour la préservation ou la restauration de la biodiversité.

Ainsi différentes associations et acteurs du territoire ont été invités à tenir un stand pour présenter leurs activités.

Liste des associations/partenaires présents : Association Valorisation des Espaces Naturels du Grand Voyeux, France Nature Environnement, Chalivert, Les ruchers de la Bruyère, Office de tourisme de Marne et Gondoire, SIETREM, ...).

Une conférence s'est également tenue dans la salle de spectacle du parc de Rentilly, animée par Laurent LAFAILLE (La voie du jardinier) sur "Mon jardin en permaculture".

### Bilan des ateliers club climat

Enquête d'opinion réalisée par la communauté d'agglomération

Soucieuse d'améliorer sa démarche de participation citoyenne, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a envoyé un questionnaire de satisfaction par mail aux 180 membres du club climat. 43 réponses ont été retournées. L'analyse de ces réponses est à retrouver en annexe n°8 de ce document.





## ATELIERS "FRESQUE DU CLIMAT" POUR LES ENFANTS

### Conseil municipal des enfants

Les enfants ont été associés très tôt dans la démarche PCAET. 7 conseils municipaux enfants des communes de l'agglomération se sont prêtés au jeu de la fresque du climat afin de les sensibiliser aux causes et conséquences du changement climatique.

Nommés "ambassadeur du climat", ces jeunes élus ont ainsi pu relayer l'invitation à la soirée de lancement grand public "Parlons climat" du 21 février 2019. Certains sont également venus avec leurs parents pour cette occasion.



### Écoles primaires

3 classes de l'école primaire "les cerisiers" à Thorigny-sur-Marne ont participé à une demi-journée de sensibilisation sur le changement climatique. Ainsi, une cinquantaine d'élèves de CE2/CM1/CM2 se sont approprié les enjeux du changement climatique.

### Centres de loisirs

Du 4 au 8 mars 2019, les centres de loisirs du territoire ont été conviés à participer à des ateliers fresques du climat pour proposer aux enfants une activité de sensibilisation au changement climatique.

## RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PCAET

Date : courant 2020

L'élaboration du PCAET se conclura par une présentation grand public de l'ensemble de la démarche, du diagnostic, de la stratégie et du programme d'action co-construit avec la participation du club climat, des partenaires et des services de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Celle-ci se tiendra en milieu d'année 2020 après le vote définitif du PCAET en conseil communautaire.



## AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION

### L'univers graphique et le symbole du colibri

Le colibri a été choisi comme symbole, selon la légende amérindienne, pour traduire la volonté de l'agglomération à faire sa part dans la lutte contre le changement climatique.



### L'épisode sur le PCAET de la web-série MON AGGLO KESAKO ?

Dans la continuité d'une mini-web série réalisée pour expliquer et vulgariser les compétences et projets de l'agglomération, notamment le SCoT, un épisode a été réalisé en décembre 2018 pour présenter le PCAET.



Chaîne Youtube Marne et Gondoire Agglo

### Le livret "Je fais ma part" et le badge "Ambassadeur du climat"

Distribués à l'occasion des événements pour les enfants (conseil municipaux enfants, soirée "parlons climat",...)



# L'INTERVIEW TOP CHRONO

x

## JEAN-MANUEL BLUET

ASSOCIATION  
"LE JARDIN DÉBORDE"

### Les interviews Top Chrono

8 interviews ont été réalisées à différents moments de l'élaboration et avec différents acteurs du territoire. Réalisées selon un format "fast interview", ces vidéos intitulées "Interview Top Chrono" avaient pour objectif de laisser la parole aux différents participants, de faire connaître la démarche PCAET et d'inciter les habitants à participer à l'évènement de lancement grand public et aux ateliers club climat.

Ces vidéos ont été diffusées sur la plateforme Youtube et sur les réseaux sociaux de l'agglomération.

Liste des interviews Top Chrono :

- Jean-Manuel BLUET – Association "Le jardin déborde"
- Daniel SCHILTZ – Habitant en Marne et Gondoire
- Laura MARIN – Association "les nomades"
- Pascal LEROY – Maire de Carnetin et Vice-président au développement économique de Marne et Gondoire
- François IRLINGER – Chef d'entreprise en Marne et Gondoire
- "Les petits ambassadeurs du climat" – Enfants de Marne et Gondoire
- Sylvie RUELO – Enseignante en Marne et Gondoire
- Julien-Rémi SIMON – Chargé de mission Plan climat de Marne et Gondoire

Ces vidéos sont à retrouver sur la plateforme Youtube : <https://www.youtube.com/user/marnegondoire>

### Jeu de l'oie

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a conçu un tapis pédagogique inspiré du jeu de l'oie (un format table de jeu et un format tapis de sol 1.5m par 2m). Via des questions adaptées à tous les âges, ce jeu permet d'aborder en famille les thématiques suivantes :

- Le changement climatique
- Les éco-gestes
- L'eau et la nature
- La consommation responsable
- L'énergie



## SYNTHÈSE

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a mené une large campagne de communication pour associer un maximum de volontaires à l'élaboration de son PCAET. Les enfants et leurs familles ont été particulièrement ciblés par cette campagne de communication via différents ateliers et événements proposés. Le tissu associatif du territoire a œuvré à la réussite de la soirée de lancement "Parlons climat" du 21 février 2019, et nous remercions les membres du club climat pour leur participation et la réflexion collective qu'ils ont menée afin de proposer les mesures qui composent le programme d'action du PCAET de Marne et Gondoire.

Forte de l'engagement des services de la communauté d'agglomération et des différents acteurs du territoire, la concertation préalable a été au-delà des engagements pris lors de la déclaration d'intention présentée et votée par le conseil communautaire le lundi 12 février 2018.



# ANNEXES

## ANNEXE N°1

### LISTE ASSOCIATIONS INVITÉES À LA PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PCAET

COLIBRIS PORTE BRIARDE	ORLYPARC M'ENVOTRE	PARENTS D'ELEVES POUR LES SAULES (PEPS)
LES NOMADES LAGNY	LES HEURTEAUX ENVIRONNEMENT	LE CHANT DU BOIS
ASSOCIATION VEGETARIENNE DE FRANCE	LES 3 TILLEULS DE LA COLLINE SAINT DENIS	SCOUTS DE FRANCE
CCFD TERRE SOLIDAIRE	VIVRE AUTREMENT EN MARNE ET GONDOIRE (VAMG)	A.I.P.E
AMNESTY INTERNATIONAL	LES PARENTS INDEPENDANTS DU COLLEGE MOULIN A VENT	AUX ANIMS RE-CREATIVES
LES AMIS DE LA NATURE	GROUPEMENT DES PARENTS INDEPENDANTS GAMBETTA/CLEMENCEAU	LE CAIRN DE GUERMANTES
SEL DE LA GONDOIRE	ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES PEEP DE MONTEVRAIN	LES RANDONNEURS DE LA BRIE
UNE TERRE POUR TOUS	MARNE&CO	JADHIS
LA CLE DU SOL	LE COLLECTIF DES PARENTS INDEPENDANTS (COPAIN)	RASSEMBLEMENT POUR L'ETUDE DE LA NATURE ET L'AMENAGEMENT DE ROISSY ET SON DISTRICT (RENARD)
LES INCROYABLE SCOMESTIBLES 77	L'ASSOCIATION AUTONOME DE PARENTS D'ELEVES	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT 77
LE JARDIN DEBORDE	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	...
MARNE ET GONDOIRE A VELO	AMAP LES PANIERS DE BUSSY	
JARDIN COLLECTIF LA RHUBARBINETTE	ECOLOMIA	
ASSOCIATION DES USAGERS DES LIGNES PARIS-MEAUX ET ESBLY-CRECY	LE JARDIN DES SAVOIRS DE BUSSY	
CLOS DES VIGNES ENVIRONNEMENT	LES COTEAUX DE LA BROUSSE	
LA FEE DES TRUCS	LE LION'S CLUB DE BUSSY-SAINT-GEORGES MARNE LA VALLEE	
LAGNY COMMERCES	LE ROTARY CLUB VAL D'EUROPE	
LE COLLECTIF LA CAVE SE REBIFFE	L'EPICERIE SOLIDAIRE	
LA MISSION LOCALE	A.A.P.E DE SAINT-THIBAUT DES VIGNES ET DES ENVIRONS	
LES RESTOS DU CŒUR	ASSOCIATION THEOBALDIENNE DES LOCATAIRES (ATDL)	
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE LAGNY	ASSOCIATION CHANTELOUPIENNE DES PARENTS D'ELEVES - ACPE	
LIONS' CLUB -DE LAGNY VAL DE BUSSY		
LOISIRS & CULTURE A BEAU SITE		
LUDOTHEQUE LA RIBAMBELLE		
FAMILLES DE FRANCE - PAYS DE LAGNY		
AMICALE DES LOCATAIRES DE BEAUSITE		

## ANNEXE N°2

INVITATION POUR LES ASSOCIATIONS  
À LA PRÉSENTATION  
DE LA DÉMARCHE PCAET

## ANNEXE N°3

INVITATION POUR LES ENTREPRISES  
À LA PRÉSENTATION  
DE LA DÉMARCHE PCAET



La Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire lance aujourd'hui son **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

**Jean-Paul MICHEL,**  
Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

**Thibaud GUILLEMET,**  
Vice-président à la transition énergétique

ont le plaisir de vous convier à un temps d'échange autour des enjeux climatiques

**MARDI 4 DÉCEMBRE**  
De 18h à 20h

Centre culturel Marc Brinon / 1 rue des Vergers  
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

**AU PROGRAMME**

- / Déterminer comment aborder ensemble cette démarche responsable
- / Participer à l'élaboration du plan d'actions qui dessinera véritablement le futur de notre territoire
- / Réfléchir aux moyens par lesquels une association peut facilement et concrètement devenir un éco-acteur climatique
- / Définir vos besoins et vos attentes, et comment les communes et l'agglomération peuvent vous aider dans cet engagement
- / Faire connaître vos bonnes pratiques

Nous vous invitons à confirmer votre présence par mail à [environnement@marneetgondaire.fr](mailto:environnement@marneetgondaire.fr)

La Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire lance aujourd'hui son **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

**Jean-Paul MICHEL,**  
Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

**Thibaud GUILLEMET,**  
Vice-président à la transition énergétique

ont le plaisir de vous convier à un temps d'échange autour des enjeux climatiques

**MARDI 4 DÉCEMBRE**  
De 9h à 11h

Centre culturel Marc Brinon / 1 rue des Vergers  
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

**AU PROGRAMME**

- / Mieux appréhender les changements auxquels votre entreprise sera confrontée demain
- / Échanger avec d'autres entrepreneurs qui innovent également
- / Bénéficier de retours d'expérience et partager vos initiatives
- / Débattre des possibles solutions à mettre en œuvre, pour faire de vos bonnes pratiques environnementales un atout en matière de marketing, de management et de rentabilité
- / Définir vos besoins et vos attentes, et comment les communes et l'agglomération peuvent vous aider dans cet engagement

Nous vous invitons à confirmer votre présence par mail à [environnement@marneetgondaire.fr](mailto:environnement@marneetgondaire.fr)

## ANNEXE N°4 QUESTIONNAIRE POUR LES ENTREPRISES

### RESPONSABLES, ENSEMBLE

La Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire lance un grand plan de développement durable - un Plan Climat-Air-Énergie pour lutter contre l'effet de serre. Cet engagement pour le long terme passe, bien sûr, par un travail conduit avec les entreprises. Nous comptons donc sur vous pour remplir ce court questionnaire et nous aider ainsi à mieux valoriser vos innovations et à répondre davantage à vos attentes.

### VOS BONNES PRATIQUES, EN MATIÈRE CLIMATIQUE

#### ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

**Avez-vous conduit des actions sur les thématiques suivantes ; si oui, lesquelles ?**

Économies d'eau, d'énergies, mise en place d'énergies renouvelables ; véhicules moins polluants, réduction des pollutions liées aux déplacements ; réduction des consommations de matière (papier, packaging, etc.) ; économie circulaire (réemploi de déchets, etc.), appel à des fournisseurs locaux, achats durables - bio, autres ; gestion des déchets ; etc.

#### ACTIONS SOCIALES

**Avez-vous conduit des actions sur les thématiques suivantes ; si oui, lesquelles ?**

Télétravail, horaires aménagés ; covoiturage ; incitations à l'usage des transports en commun ou des transports doux ; formation aux économies d'énergie ; etc.

#### ACTIONS SOCIETALES :

**Avez-vous conduit des actions sur les thématiques suivantes ; si oui, lesquelles ?**

Incitations aux pratiques responsables à destination de vos clients et fournisseurs ; engagement dans des partenariats responsables touchant les questions énergétiques et climatiques... ; mise en place d'un service RSE / développement durable, etc.

### VOS ATTENTES

**Quelles actions souhaitez-vous mettre en place prochainement en matière de développement durable et de quel soutien avez-vous besoin ?**

**Comment préparer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique ?**

**Comment favoriser le développement des entreprises, lutter contre l'effet de serre et renforcer l'attractivité du territoire ?**

### QUELQUES MOTS SUR VOUS

Raison sociale, contact, nombre de salariés :

Merci de nous retourner ce document au plus tard avant le 4 décembre, à l'adresse suivante :

[environnement@marneetgondaire.fr](mailto:environnement@marneetgondaire.fr)

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE  
VOUS REMERCIE !

## ANNEXE N°5

AFFICHE / FLYER POUR LA SOIRÉE "PARLONS CLIMAT"  
SOIRÉE DE LANCEMENT GRAND PUBLIC

MARNE&GONDOIRE  
Communauté d'agglomération

PLAN CLIMAT/AIR  
ENERGIE  
TERRITORIAL  
MARNE&GONDOIRE

JEU  
21  
FÉV.  
2019  
À 19H

PARLONS  
CLIMAT

1<sup>RE</sup> PARTIE / SPECTACLE  
"LA BOUTEILLE À LA MER"  
Par la compagnie 3 mètres 33  
Tout public à partir de 7 ans

2<sup>DE</sup> PARTIE / DÉBAT  
Débat sur les enjeux climatiques  
et présentation de la démarche  
PCAET de Marne et Gondoire

CENTRE CULTUREL LE MOUSTIER  
1 RUE DU MOUSTIER  
77400 THORIGNY-SUR-MARNE

## ANNEXE N°6

ARTICLE PCAET DANS L'ÉDITION SPÉCIALE  
DU JOURNAL "LA MARNE"

CLIMAT

LA MARNE  
MERCREDI 13 FÉVRIER 2019  
actu.fr/la-marne

8



## Le 21 février, parlons climat

Le 21 février, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire lance officiellement le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) auprès du grand public. L'intercommunalité souhaite saisir l'opportunité de cet exercice pour en faire une démarche porteuse, ambitieuse, innovante et participative. Pour lutter contre le réchauffement climatique, pour adapter le territoire à ce changement ; pour agir, et non subir. Tous les habitants sont conviés à une grande réunion le jeudi 21 février. Car il est temps d'agir. Ici et maintenant.

L'objectif de ce plan climat est simple : il s'agit d'élaborer un plan d'actions très concret pour faire face au plus vite

au changement climatique. Il faut non seulement réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi adapter le territoire au changement prévisible. La sobriété énergétique et la capacité des sols à stocker du CO2 doivent être renforcées et il faut développer, autant que possible, les nouvelles énergies. Avec une seule méthode : travailler avec chacun, pour coconstruire l'avenir.

table en ligne à partir du 21 février les habitants du territoire. au soir sur [www.marneetgondoire.fr](http://www.marneetgondoire.fr)

## L'avenir de nos enfants

**Deuxième étape** : ce diagnostic sera partagé avec tous les acteurs et les citoyens volontaires. Chacun pourra le commenter, le critiquer, l'enrichir, pour déterminer les grands enjeux en matière climatique.

**Troisième étape** : il faudra écrire le programme concret qui, sur la base de ces enjeux, permettra de faire face au changement climatique. Ce plan d'actions sera d'abord écrit par et pour tous

En décembre dernier, les entreprises et les associations ont été mobilisées. Les citoyens sont invités ce 21 février et pourront s'inscrire au Club Climat pour une série d'ateliers thématiques au cours desquels ils pourront débattre, imaginer, échanger et aboutir à des propositions portant sur le bâti, l'habitat, les transports, les déplacements, la consommation... L'objectif de cette démarche est de construire un programme efficace, et dessiner autant notre avenir que celui de nos enfants.

## Élaborer un plan d'actions concret

**Première étape** : un diagnostic a été réalisé au regard du changement climatique. Ce dernier sera consul-

### Valeur ajoutée

- ✓ Réduit la facture énergétique
- ✓ Garantit la qualité de vie en matière de logement et de transports
- ✓ Agit pour notre santé avec un air plus sain
- ✓ Stimule l'activité économique





©Véronique Amon

## Le diagnostic pousse le territoire à l'action

Interview Julien-Rémi Simon, chargé de mission Plan Climat Air Énergie Territorial à Marne et Gondoire.

**Le diagnostic du territoire a été réalisé en 2018. Que dit-il ? Quels sont les points importants à retenir ?**

Nous avons pu récolter de nombreuses informations concernant notre territoire. Ce qui a tout de suite attiré notre attention, c'est que le secteur résidentiel représente 37% de notre consommation d'énergie et 30% de nos émissions de gaz à effet de serre. Nous réfléchissons donc déjà aux actions efficaces pour réduire l'impact de ce secteur. Les transports ont aussi une grande part de responsabilité. Ce secteur représente 30% de la consommation d'énergie et 48% des émissions de gaz à effet de serre. Bien que ces émissions ne soient pas émises en intégralité par les habitants de Marne et Gondoire (présence de l'A4 et l'A104), il est nécessaire que le territoire poursuive sa dynamique de développement de solutions de mobilité plus propres : aire d'autopartage et de covoiturage, pistes cyclables, réseaux bornes électrique et hydrogène, etc.



**Comment s'articule le Plan Climat Énergie Territorial avec l'ensemble des compétences et partenaires de Marne et Gondoire ?**

Le PCAET est une démarche transversale sur le territoire. Les actions qui seront issues de ce plan seront travaillées avec chaque commune ainsi que nos différents partenaires comme le SIAM, le SIETREM, etc. À Marne et Gondoire, tous les services sont aussi associés : environnement, urbanisme, mobilité, cadre de vie, etc. Ainsi un document comme le SCoT – Schéma de Cohérence Territoriale – est élaboré de manière cohérente avec le PCAET.

**Quels sont les leviers pour atteindre les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial ?**

Pour atteindre les objectifs il faudra une addition d'initiatives personnelles et d'actions collectives. Marne et Gondoire a donc un rôle important à jouer. À la fois pour promouvoir les alternatives locales qui faciliteront les initiatives personnelles (sensibilisation, circuit-court, mobilité propre...) mais aussi mener à bien certains projets d'envergure pour le territoire (récupération de chaleur, développement d'énergies renouvelables, isolation de bâtiment public, etc.)

### PARLONS CLIMAT le 21 février à 19h

Centre culturel Le Moustier - 1, rue du Moustier à Thorigny-sur-Marne

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire organise une soirée de lancement en deux parties à destination du grand public :

**1ère partie : Spectacle "La bouteille à la mer"**

Par la compagnie 3 mètres 33. Tout public à partir de 7 ans

**2nde partie : Débat sur les enjeux climatiques et présentation de la démarche du Plan Climat Air Énergie de Marne et Gondoire**

Thèmes abordés :

- Ce que veut dire le réchauffement climatique, très concrètement, pour le territoire de Marne et Gondoire ;
- Comment vous allez pouvoir contribuer à ce plan de long terme, de façon concrète ;
- Comment vous allez pouvoir agir pour la planète et notre qualité de vie.

**Le PCAET en vidéo ! Retrouvez la websérie « Mon agglo, késako ? » avec un tout nouvel épisode pour comprendre facilement le Plan Climat Air Énergie Territorial de Marne et Gondoire sur la page Facebook Marne et Gondoire Agglo et sur [www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr).**

## THÈME BÂTIMENT / HABITAT

### SENSIBILISER LES CITOYENS AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- **Mettre en place une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE).**
  - / Cet espace information-énergie en ligne devra offrir des informations sur les techniques de rénovation et sur la qualité climatique des différents types de chauffage, les dispositifs d'aides existants, les économies réalisables, les professionnels retenus par la collectivité comme sérieux (notamment sur la base de leurs certifications), la construction écologique individuelle, collective comme industrielle. Elle doit aussi proposer aux personnes intéressées un accompagnement individualisé à la rénovation de leur logement et de leur chauffage (conseils, financements, aides techniques, liens vers les entreprises locales).
- **Organiser des animations et des évènementiels sur le bâti et l'habitat responsables.**
  - / Créer un "Salon de l'habitat responsable".
  - / Intervenir par des animations et un stand lors de la Journée de l'environnement et du Forum des Associations
  - / Mettre en place un "Climato-Bus" itinérant, pouvant intervenir dans différents cadres, et notamment dans les écoles.
- **Travailler avec le Trésor public pour joindre à l'envoi de la taxe foncière un document de sensibilisation à la rénovation thermique – faisant connaître la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) et les évènementiels créés sur cette thématique.**
- **Sensibiliser les nouveaux propriétaires au moment de leur achat et/ou du dépôt de leur permis de construire.**
  - / Travailler notamment avec les responsables des permis de construire, dans les communes, et tous les acteurs du logement et du bâtiment (agences immobilières, notaires, architectes, entreprises du BTP, etc.) – les orienter vers la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE).
- **Organiser une sensibilisation personnalisée, sur tout le territoire.**
  - / Réaliser quartier par quartier des thermographies des différents bâtiments.
  - / Communiquer les résultats obtenus aux propriétaires.
  - / Les inviter à venir se les faire expliquer, lors du "Salon de l'Habitat responsable" (voir plus loin). A cette occasion :
    - leur offrir un diagnostic rapide de leur logement,
    - les inciter à approfondir ce diagnostic, avec l'aide d'entreprises reconnues pour leur sérieux (voir ci-après)
    - leur proposer éventuellement de premières solutions,
    - les informer de leur coût, des économies réalisables, des aides et défiscalisations auxquelles ils pourraient avoir droit,
    - Leur communiquer la liste des artisans et entreprises recommandés (voir ci-après)
    - et leur offrir un accompagnement personnalisé, via la structure de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique
- **Appuyer la sensibilisation sur des opérations réussies**
  - / Organiser des visites pédagogiques d'un "bâtiment modèle".
  - / Organiser avec les propriétaires des visites de leur domicile, après rénovation.
- **Encourager les rénovations des systèmes de chauffage après les travaux de rénovation du bâti, pour préconiser les solutions les plus efficaces.**

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### FACILITER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

- **Travailler avec les acteurs pour rendre l'offre plus crédible, plus efficace et moins onéreuse.**
  - / Développer un agrément pour les entreprises locales compétentes pour la rénovation énergétique. Etablir et publier des listes de professionnels du bâtiment spécialisés dans la rénovation et les nouvelles énergies domestique, reconnus pour leur sérieux.
  - / Travailler pour cela avec les différents acteurs, et notamment la Fédération départementale du bâtiment.
  - / Négocier des offres de groupe auprès de ces professionnels, sur appel d'offres, afin de réduire les coûts de la rénovation pour les propriétaires.
  - / Assurer un diagnostic a posteriori des travaux réalisés – et prévoir des pénalités pour d'éventuels insuccès, par rapport aux résultats promis.
  - / Publier les retours de satisfaction des propriétaires, sur les travaux effectués par les entreprises.
- **Soutenir financièrement la rénovation énergétique.**
  - / Développer les aides financières pour les travaux de rénovation énergétique.
  - / Étendre à tout le territoire une modulation de la taxe foncière, en fonction des travaux faits en matière d'amélioration énergétique de l'habitat.
  - / Prendre en compte, pour ces aides, l'auto-construction et l'auto-rénovation, sur la base de visites de chantier et de factures de matériaux.
- **Travailler avec les magasins de bricolage et les associations afin d'organiser des ateliers de formation des particuliers à l'auto-rénovation.**
  - / Lors des travaux de voirie dans les travaux anciens, prendre garde à ne pas mettre en péril les habitations riveraines.

#### TRAVAILLER POUR AMÉLIORER LES USAGES DU BÂTI PRIVÉ, COMMERCIAL ET TERTIAIRE

- **Publier et distribuer largement une "charte des bons gestes", permettant à chacun de comprendre où et comment il peut améliorer ses usages. (ceci complète une proposition déjà faite lors de l'atelier Habitat)**
  - / Travailler avec l'Ademe pour que ce document donne des estimations des économies de CO2... et d'argent, que permet chaque bon geste.
  - / Indiquer des ratios de consommation (par m<sup>2</sup>, par type d'habitat, etc.) permettant à chacun de situer ses consommations.
  - / Distribuer ce guide lors d'opérations de sensibilisation itinérantes.
- **Inciter les citoyens à participer à une opération de suivi de leurs consommations.**
  - / Les informer des moyens dont ils disposent pour mesurer leurs consommations d'énergie et d'eau.
  - / Leur fournir des "ratios" par mètre carré, leur permettant de situer leurs consommations.
  - / Organiser des "challenges" entre familles.
- **Inciter les centres commerciaux à réduire leurs consommations énergétiques (climatisation, magasins, portes ouvertes...) et interdire les néons allumés la nuit.**
- **Faire respecter la loi sur l'extinction des vitrines et des enseignes.**

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### TRAVAILLER AVEC LES ÉCOLES POUR SENSIBILISER LES ENFANTS, DONC LEURS PARENTS – ET POUR RÉDUIRE LES DIFFÉRENTS GÂCHIS, DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

- **Réduire les consommations de fluide des écoles, en faisant bénéficier les enfants des économies ainsi faites.**
  - / Analyser les consommations de fluides sur les 3 dernières années, et en chiffrer le coût moyen.
  - / Organiser des formations pédagogiques sur le climat et les bons gestes, avec le corps enseignant et le monde associatif.
  - / Faire signer par le Maire, les personnels scolaires et chaque enfant, une convention prévoyant que les économies monétaires faites sur l'année seront reversées à l'école, pour des projets pédagogiques attirants.
  - / Informer les parents de l'opération, et leur offrir, dans le même temps, des sensibilisations.
  - / Organiser une émulation sur ce thème, entre les écoles du territoire.
  - / En fin d'année, remettre officiellement aux élèves le "chèque" correspondant aux économies faites, lors d'une cérémonie festive, valorisant les efforts réalisés.
- **Faire pression sur les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) pour qu'ils visent le label «E3D - École/Établissement en démarche de développement durable». Les accompagner dans cette démarche.**
- **Renforcer le matériel pédagogique des établissements scolaires, en matière de développement durable.**
  - / Constituer une "ludothèque durable" à l'échelle de la Communauté, permettant à chaque école de bénéficier de jeux éducatifs sur le développement durable.
  - / Créer un service de bus vert, permettant d'organiser de façon itinérante toute une série de sensibilisation des scolaires.

#### AGIR SUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET L'URBANISME, NOTAMMENT VIA LES PLU

- **Favoriser les nouveaux bâtiments avec des normes HQE, BBC ou maison passive.**
- **Développer les énergies nouvelles dans le bâti.**
  - / Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables pour les nouveaux logements (dont le solaire photovoltaïque).
  - / Imposer des études sur la géothermie en amont des grands projets immobiliers (immeubles, bâtiments collectifs...).
  - / Limiter ou interdire la climatisation et promouvoir ses alternatives (notamment le puits canadien).
  - / Imposer pour tout ensemble immobiliser la création de réseaux de chaleur.
- **Agir pour un urbanisme plus "durable"**
  - / Créer d'autres éco-quartiers.
  - / Favoriser l'habitat participatif.
  - / Réfléchir à l'accessibilité en transports en commun et en modes doux (pistes cyclables sécurisées) avant tout nouveau projet de logement collectif.
  - / Réfléchir à un aménagement du territoire selon les principes du biomimétisme.
  - / Encourager la végétalisation des toitures et la récupération d'eau.
- **Inclure dans le bâti d'autres préoccupations environnementales (biodiversité, eau, etc.)**
  - / Imposer une perméabilité des parkings.
  - / Développer la végétalisation du bâti (toitures et murs).
  - / Privilégier des matériaux de construction durables et (éviter les parpaings).
  - / Imposer aux promoteurs des normes exigeantes (vitres anti-bruit et filtres à air).
  - / Encourager la construction bois.
  - / Imposer quand cela est possible des Chartes chantiers verts, pour toute nouvelle construction.
  - / Encourager pour tout chantier le recyclage des déchets et développer des véhicules de chantier moins polluants.
  - / Expérimenter d'autres manières de construire.
  - / Permettre la réutilisation de l'eau et l'utilisation d'eau non potables pour les sanitaires.

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### RENDRE EXEMPLAIRE LES BÂTIMENTS ET L'ÉCLAIRAGE PUBLICS

- **Mettre à disposition des mairies des cahiers des charges pour les nouvelles constructions.**
- **Mettre en place un plan d'investissement de rénovation des bâtiments publics.**
  - / Réaliser les diagnostics nécessaires.
  - / Engager un plan de rénovation, en commençant par les bâtiments les plus énergivores.
- **Éteindre les panneaux lumineux des communes la nuit.**
  - / Étude / cartographie de l'éclairage sur tout le territoire et recommandation d'un bureau spécialisé (typologies de LED pour préserver l'œil humain et la biodiversité notamment).
  - / Suppression de certains éclairages.
  - / Remplacement des éclairages sur voirie par des LED avec des capteurs de mouvement.
  - / Remplacement des ampoules traditionnelles par des LED dans les bâtiments publics.
  - / Extinction la nuit.
  - / Diminution des lampadaires allumés.
  - / Mise en place d'une Trame noire.
  - / Réduction des tensions.
  - / Détecteurs de présence pour limiter les consommations.
  - / Etc.
- **Réduire fortement les consommations énergétiques de l'éclairage public, par un vaste Plan Lumière incluant :**
  - / Étude / cartographie de l'éclairage sur tout le territoire et recommandation d'un bureau spécialisé (typologies de LED pour préserver l'œil humain et la biodiversité notamment).
  - / Suppression de certains éclairages.
  - / Remplacement des éclairages sur voirie par des LED avec des capteurs de mouvement.
  - / Remplacement des ampoules traditionnelles par des LED dans les bâtiments publics.
  - / Extinction la nuit.
  - / Diminution des lampadaires allumés.
  - / Mise en place d'une Trame noire.
  - / Réduction des tensions.
  - / Détecteurs de présence pour limiter les consommations.
  - / Etc.

#### LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- **Identifier les ménages en difficulté et leur proposer un accompagnement et des formations aux bons usages, grâce à l'appui de la PTRE.**
- **Faire pression sur les bailleurs sociaux pour qu'ils améliorent la qualité énergétique de leurs logements.**
- **Mettre en place, dans le "Permis de louer", des conditions de qualité énergétique**
- **Lancer une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).**
- **Créer des logements d'urgence sur le territoire.**

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

## THÈME MOBILITÉ ET TRANSPORTS

#### MIEUX COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

- **Multiplier les actions de communication / sensibilisation.**
  - / Identifier des "Ambassadeurs Mobilité" sur le territoire et les doter d'un kit de communication Climat / Mobilité et les faire intervenir lors des événements culturels (festivals musicaux, théâtre, etc.).
  - / Équiper les mairies et tous les acteurs publics d'un kit Changement climatique et mobilité.
  - / Partager les opérations et initiatives existantes.
  - / Création d'un média citoyen à l'échelle de la Communauté d'agglomérations.
  - / Favoriser les universités populaires pour réfléchir ensemble et partager les points de vue et les retours d'expérience.
  - / Former et informer les élus sur les sujets mobilité / transports dans le cadre du changement climatique.

#### RÉDUIRE LES OBLIGATIONS DE SE DÉPLACER

- **Favoriser le développement d'activités économiques sur le territoire pour fixer les emplois et réduire les temps de trajets.**
  - / Faciliter la publicité pour les commerces de proximité.
  - / Communiquer auprès des adolescents sur le thème : Pourquoi favoriser les centres-villes ?
  - / Développer des activités et loisirs culturels et sportifs à destination des adolescents et communiquer sur le thème "Consommer n'est pas un loisir".
  - / Réimplanter des services publics dans les communes.
  - / Développer les services de télémédecine et de téléadministration.
- **Favoriser les circuits courts et la production alimentaire locale pour limiter les transports de marchandises et développer les emplois locaux :**
  - / Protéger les terrains et activités agricoles.
  - / Apprendre à cultiver dans les écoles.
  - / Développer les jardins partagés.
- **Encourager le télétravail et l'usage des tiers lieux dans les entreprises et organisations du territoire :**
  - / Travailler avec les opérateurs télécom pour généraliser le haut-débit sur le territoire.
  - / Développer les espaces de coworking à l'échelle de l'intercommunalité, notamment sur les zones d'activité (exemple du sud Seine et Marne).
  - / Aménager un espace de coworking ou tiers-lieux dans chaque commune, en favorisant la réhabilitation des espaces existants.
  - / Développer des installations de coworking dans les gares.
  - / Créer ou développer des "Maisons du numérique" et proposer de l'aide et des formations.
- **Mettre en place une bourse aux emplois par domaine d'activité pour rendre possible l'échange d'emplois et se rapprocher de ses lieux de résidence :**
  - / Organiser un forum.
  - / Passer par les communes (exemple de Bussy St Georges).
  - / Envisager l'échange des logements pour rapprocher les habitants de leur lieu de travail.

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Intensifier les fréquences des RER et bus**  
/ Élargir les plages horaires, en particulier le matin et le soir.
- **Améliorer le maillage des lignes de bus :**  
/ Organiser la consultation des usagers en vue de développer de nouvelles lignes.  
/ Mettre en place des voies réservées aux bus, notamment sur les autoroutes (sujet porté par Noisy-le-Grand).
- **Instaurer la gratuité des transports en commun, au moins ponctuellement :**  
/ Systématiser la gratuité pour les écoliers et collégiens (exemples réussis un peu partout en France avec un report de la voiture sur les transports en commun).  
/ Dupliquer le P'tit Bus de Lagny dans les autres communes.
- **Rendre les transports en commun facilement accessibles aux personnes vivant avec un handicap.**

#### FACILITER L'INTERMODALITÉ

- **Créer des plateformes multimodales : vélo, voiture électrique, trottinette.**
- **Faciliter le transport des vélos et vélos pliants dans les trains et les bus.**
- **Développer le maillage cyclable reliant les gares aux principales zones de logement et d'activité.**
- **Respecter les décrets sur les travaux de voirie, notamment dans les zones 30 où les obligations légales ne sont pas toujours respectées.**
- **Installer des consignes sécurisées pour les vélos aux abords des gares pour favoriser l'intermodalité vélo et train.**
- **Développer des parkings relais dans les gares suffisamment grandes et les centres-villes.**

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### LUTTER CONTRE LA "VOITURE SOLO"

- **Créer des transports à la demande.**
- **Développer le covoiturage :**  
/ Mettre en place une application de covoiturage, type oui hop, trajet enregistré et instantané, qui géolocalise, pour proposer des déplacements dans l'agglomération ou en région parisienne.  
/ Développer les aires de covoiturage.  
/ Mettre en place des voies réservées aux covoiturage sur les autoroutes et les artères principales.  
/ Intégrer le covoiturage dans les infrastructures de transport (abris-bus, gares, etc.).  
/ Organiser / labelliser un service d'auto-stop, couplé aux arrêts d'autobus, et doté d'une application mobile. Exemple du Rezo Pouce.  
/ Proposer systématiquement un service de covoiturage et/ou navettes écologiques lors des événements organisés sur le territoire.
- **Développer l'autopartage sur le territoire.**
- **Regrouper et améliorer la communication sur les solutions alternatives à la voiture solo existantes, peu identifiées sur le territoire :**  
/ Création d'une plateforme unique.  
/ Développement des Maisons des mobilités.
- **Moins de parkings dans les centres-villes, plus de zones réservées aux piétons. Réaffecter l'espace alloué à la voiture particulière au niveau de l'aménagement urbain.**  
/ Réaffecter les espaces de stationnement.  
/ Supprimer les obligations de créer des places de parking pour les entreprises.
- **Systématiser la sensibilisation et l'information par les acteurs publics sur tous les supports de communication : signatures de mails, affichages, dépliants, etc.**
- **Pour les transports à la demande : mettre en place des taxi collectifs quand c'est possible.**
- **Développer l'auto-stop, forme de "covoiturage souple", organisé consiste à mettre en place sur un territoire délimité des arrêts d'auto-stop à des endroits stratégiques et à identifier des propriétaires de voitures acceptant de prendre en stop des habitants. Voir Rezo Pouce.**

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### FACILITER L'ACCÈS À DES VÉHICULES MOINS POLLUANTS

- **Développer les aides financières :**

/ Subventionner les achats de véhicules électriques, par des aides pondérées en fonction des revenus.

/ Attribuer des aides financières pour l'achat de vélo à assistance électrique.

/ Baisser les prix des recharges de véhicules électriques (dans les bornes situées sur la voirie).

- **Mise en place de bornes de recharges - pour développer les voitures électriques.**

- **Favoriser la production et distribution de biocarburants sur le territoire.**

- **Sensibiliser à l'éco-conduite.**

/ Donner l'exemple en formant tous les conducteurs des transports en commun.

/ Communiquer : affichage, parutions presse, témoignages, etc.

/ Faire en sorte que les auto-écoles soient prescriptrices de l'éco-conduite.

/ Organisation de formations dans les communes.

/ Proposer une incitation financière pour les jeunes : prise en charge d'une partie du coût du permis de conduire lorsqu'une formation à l'éco-conduit est validée.

/ Développer les stages éco-conduite dans les entreprises et auprès de Pôle Emploi.

- **Au moment du renouvellement des parcs de véhicules des pouvoirs publics, et notamment des communes, passer à des véhicules plus économes et plus décarbonnés (notamment en milieu urbain).**

/ Transport collectif : passage progressif des véhicules à l'électrique (ex : bus STAR) et biogaz.

/ Transport déchet : Passage pour les bennes ordures ménagères au gaz.

/ Transport marchandises : Pour les véhicules restant sur le territoire (faible périmètre) comme triporteur, petite camionnette.

/ Parc de véhicules légers : Passage progressif des véhicules à l'électrique (vélo, scooter, voiture, etc...).

- **Inciter les agriculteurs à utiliser des appareils moins polluants (tracteurs et autres).**

- **Interdire la circulation automobile lors des pics de pollution.**

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### ENCOURAGER L'USAGE DES "TRANSPORTS DOUX"

- **Favoriser la marche à pied.**

/ Généraliser les pedibus pour l'école et les activités périscolaires (exemple du pédibus de Ferrières).

/ Développer un pédibus le soir.

/ Interdire les voitures dans de vastes zones.

/ Mieux prendre en compte les piétons (infrastructures, signalétique, etc.).

/ Améliorer la visibilité des passages piétons par la mise en place, partout où c'est possible, de places de vélo à 5 m en amont de chaque passage en excluant les 2 roues motorisés.

- **Encourager l'élevage des chevaux pour favoriser les transports doux hippiques (circuits école, récolte des déchets...).**

/ Service de calèches en hiver, en complément / remplacement du pédibus scolaire.

- **Sensibiliser aux transports doux.**

/ Mettre en place des bus vélo pour encourager cette pratique, notamment en complément du pédibus scolaire (utilisation des Rosalies couvertes pour les plus longues distances ou dans les périodes plus fraîches et/ou intempéries).

/ Proposer aux auto-écoles de développer un module parcours vélo en ville obligatoire dans le cadre de leurs formations au permis de conduire – ceci afin que les futurs automobilistes prennent mieux conscience des risques que la voiture fait peser sur les cyclistes.

/ Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge et dans le cadre de projets éducatifs au vélo et à la sécurité à vélo.

/ Organiser des challenges et défis (exemple : le mois du vélo).

/ Multiplier les campagnes de communication en faveur des vélos, trottinettes, overboards dans les centres de loisirs à destination des enfants.

/ Utiliser les événements scolaires (kermesses, sorties scolaires...) pour communiquer sur les transports doux.

#### AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR FACE AUX POLLUANTS LIÉS AUX TRANSPORTS

- **Développer un plan bruit :**

/ Limiter la vitesse à 70km/h sur la francilienne.

- **Qualité de l'air : Zéro phyto (dans le plan départemental de l'eau) :**

/ Procéder à des mesures locales sur la qualité de l'air et la présence de particules fines.

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### ENGAGER UN PLAN VÉLO AMBITIEUX

- **Faire un état des lieux sur la circulation à vélo sur le territoire.**

- **Améliorer et étendre le réseau, agir pour renforcer la sécurité des cyclistes.**

/ Créer un réseau de pistes cyclables pour relier les communes de l'agglomération et les gares.

/ Développer des pistes cyclables le long de l'autoroute A4.

/ Créer des pistes cyclables (bandes de protection ou simple marquage au sol) sur toutes les routes neuves et restauration de routes et adapter la hauteur des trottoirs.

/ Proposer des solutions cyclables sécurisées pour tous les points de rupture.

/ Revoir l'aménagement des ronds-points pour mieux prendre en compte les vélos.

/ Lancer des campagnes pour connaître les dangers des angles morts des poids lourds ou des bus.

/ Faire pression pour accélérer la mise en place de dispositifs anti-angle morts sur PL et bus.

/ Mettre en place un ou plusieurs formateurs à la conduite vélo homologués qui pourraient intervenir dans toutes les écoles de l'interco.

/ Réaliser les pistes mixtes –loisir et usagers- en béton ou bitume drainant donc en dur, de façon à encourager les déplacements à vélo au quotidien avec des vélos de ville.

/ Multiplier les aménagements cyclables généralisés et les Zones de rencontre – notamment aux abords des écoles.

/ Généraliser les cédez le passage cyclistes aux feux.

/ Développer des parcours de mobilité douce (piétons, vélos, trottinettes...) dans la ville.

- **Faciliter l'accès au vélo pour tous.**

/ Favoriser le prêt de vélo pour les transports du quotidien.

/ Attribuer des aides financières pour l'achat de VAE.

/ Inciter les entreprises à aider financièrement leurs employés pour favoriser le vélo ou la marche à pied pour les trajets domicile – travail.

/ Inciter les entreprises à mettre en place des garages vélos abrités et sécurisés près des entrées et à accorder des IKV (indemnités Kilométriques Vélo).

/ Création de plusieurs maisons du vélo ou maison mobile (lieux ressources pour les associations avec apprentissage de la mécanique, autoréparation, formation, etc...).

- **Sécuriser le stationnement vélo, lutter contre le vol.**

/ Installer des garages à vélo sécurisés, surtout pour les vélos à assistance électriques (écoles, centres commerciaux ...).

/ Ouvrir les consignes vélo aux abords des gares à tous les voyageurs ou visiteurs occasionnels.

/ Multiplier les attaches vélo en ville et près des lieux d'attraction.

/ Participer au cofinancement d'une machine à graver les cadres des vélos. Organiser des opérations de marquage en atelier ou dans différents lieux de M&G, par exemple la maison des mobilités, maison d'éco quartier et autres, avec une fréquence à définir.

- **Supprimer les points noirs et les ruptures pour la circulation vélo.**

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

## THÈME AGRICULTURE ET NATURE

#### FAVORISER LES TECHNIQUES AGRICOLES LES PLUS "VERTUEUSES"

- **Créer un organisme référent d'aide et de conseils aux agriculteurs. Ce guichet unique permettra de :**

/ Identifier les problèmes de chaque agriculteur, contacté personnellement, lors de visites sur l'exploitation.

/ Orienter et soutenir l'ensemble des exploitants dans leurs recherches de formation.

/ Les accompagner dans les difficultés administratives qu'ils peuvent rencontrer.

/ Les accompagner dans la rédaction d'appels d'offres (pour les cantines, notamment).

/ Leur faciliter d'éventuels regroupements, pour soumissionner à des appels d'offres, procéder à des achats groupés, des échanges, mettre en place des formations mutualisées, etc.

/ Proposer des diagnostics carbone par exploitation (ex : "Ferme laitière bas carbone", Cap'2ER, etc.).

/ Avec la Chambre d'agriculture et l'ensemble des organismes de formation du monde agricole, organiser des formations au bio, aux techniques de conservation du sol, à la permaculture, à l'agroforesterie...

/ Organiser des rencontres entre communes et agriculteurs, pour mettre en place de façon concertée un programme de réimplantation des haies (voir plus loin).

- **Encourager notamment le développement de l'agriculture biologique.**

/ Soutenir les exploitants bio ; soutenir les exploitants désireux de passer au bio.

/ Agir auprès des propriétaires afin de transformer les baux précaires en baux stables, permettant d'envisager plus facilement le passage des terres au bio.

/ Racheter des terres exploitables, pour permettre l'implantation de maraîchers bio.

/ Financer si nécessaires les captages et matériels de pompage, pour les nouveaux maraîchers bio.

- **Effectuer un suivi de la richesse des sols.**

/ Effectuer des analyses de concentration en matières organique des sols de façon régulière, et communiquer sur ce point.

/ Organiser des "concours" et émulations entre exploitations.

#### SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE, EN RENFORÇANT LES CIRCUITS COURTS

- **Assurer une demande locale aux exploitants du territoire. Notamment :**

/ Initier / organiser des groupements de producteurs pouvant offrir une offre stable à la restauration collective.

/ Viser le 100% bio / local en approvisionnement des cantines scolaires.

- **Appuyer l'installation de nouveaux agriculteurs qui s'engageraient dans l'agriculture biologique, et en AMAP.**

- **Dans le cadre d'un suivi participatif du Plan Climat, organiser régulièrement des rencontres entre les habitants et les agriculteurs.**

- **Soutenir la consommation responsable, en renforçant l'offre locale.**

/ Initier et soutenir la création d'un groupement d'agriculteurs, désireux de créer un "super marché coopératif" qu'ils approvisionneraient et gèreraient collectivement.

/ Soutenir la création d'une transformation locale des produits (légumeries).

/ Soutenir par tous moyens la création de "casiers alimentaires" automatiques.

/ Initier des contacts entre agriculteurs et entreprises locales, afin que ces dernières acceptent des distributions de produits locaux à leurs salariés, sur leur lieu de travail (sur le modèle des Amap, ou autre).

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### ACCROÎTRE LA RÉTENTION CARBONE DU TERRITOIRE

- Limiter l'artificialisation des sols et empêcher les nouveaux projets de bétonnage.
- Préserver et restaurer les zones humides.
- Inciter également les particuliers à planter des haies - d'espèces locales.
- Replanter des haies.
  - / Organiser une concertation entre les communes et les agriculteurs et les communes, pour déterminer les haies à planter.
  - / Financer les haies, sous contrôle des communes.
  - / Faciliter l'entretien des haies par les agriculteurs.
  - / Étudier les possibilités de valorisation des tailles.

#### FACILITER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ET LA RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

- Promouvoir les plantes les moins consommatrices d'eau.
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie de manière systématique sur tous les bâtiments publics.
- Offrir à des prix avantageux des citernes pluviales – et des conseils techniques pour aider à leur installation.
- Récupérer les eaux usées traitées (station d'épuration de Saint-Thibault des vignes) avec traitement complémentaire pour l'irrigation des champs.
- Réhabiliter les puits locaux, pollués à l'atrazine.

#### AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR FACE AUX POLLUANTS LIÉS AUX PESTICIDES

- Étendre le Plan zéro phyto aux particuliers, pour préserver la qualité de l'air.
- Mener des études de qualité de l'air dans les habitations et les bâtiments publics (écoles, notamment), situés en bordure de zones agricoles, aux périodes d'épandage de phytosanitaires.

#### SOUTENIR L'ÉVOLUTION DES CULTURES

- Soutenir les agriculteurs évoluant vers la culture de produits utilisables comme matériaux biosourcés, dans l'habitat écologique (ex : chanvre... en partenariat avec Planète Chanvre).
- Identifier des productions de "niches" autres qu'alimentaires.

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### GÉRER LES ESPACES VERTS PRIVÉS ET PUBLICS DE FAÇON EXEMPLAIRE

- Adopter des pratiques durables sur les espaces verts des communes : fauchage annuel, jachères fleuries en fonction des saisons.
- Développer l'éco-pâturage avec des moutons.
- Organiser des journées de formation à la gestion différenciée, y compris pour les particuliers.
- Organiser un "Jour des jardins", ludique et festif, permettant d'organiser :
  - / Des cours de jardinage.
  - / Des sensibilisations au bio.
  - / Des cours de cuisine de produits venus de la ferme.
  - / Des bourses aux plantes...

#### DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE, ET EN FAIRE UN VECTEUR DE LIEN SOCIAL

- Développer l'agriculture urbaine et des zones à planter dans l'espace public (Cf. incroyables comestibles).
- Développer les jardins familiaux et partagés.
- Créer des jardins dans toutes les écoles.
- Créer des clubs jardinage pour apprendre à jardiner et organiser du lien social autour de cette activité.
- Planter des arbres et des arbustes dans l'espace public et notamment des fruitiers.

#### PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

- Préserver les corridors écologiques, les trames vertes et bleues.
- Mieux faire connaître la biodiversité du territoire, pour mieux la protéger.
  - / Organiser un inventaire participatif de la biodiversité.
  - / Mettre en ligne de façon continue l'avancement de cet inventaire.
  - / Organiser des visites biodiversité, sur le territoire.
  - / Sur cette thématique du Plan Climat - comme sur les autres – développer fortement la communication grand public.
- Valoriser le patrimoine naturel existant.
- Travailler avec le monde éducatif, sur cette thématique.
  - / Labellisation des écoles E3D (établissements en démarche globale de développement durable).
- Promouvoir la protection des oiseaux, comme à Jablines avec la LPO.
- Éviter la prolifération des frelons asiatiques en prenant en charge la destruction des nids.
- Favoriser les plantes mellifères.

#### VALORISER LES DÉCHETS VERTS

- Favoriser le compostage des déchets organiques, en collectif et en individuel. Notamment : dans les cantines.
- Valoriser la biomasse et les déchets agricoles (voire les déchets organiques ménagers) dans les unités de méthanisation.

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

## THÈME ÉCONOMIE LOCALE

### RENFORCER LES FORMATIONS - QUALIFICATIONS "DURABLES" DES AGENTS ÉCONOMIQUES LOCAUX

- Créer des filières développement durable dans les lycées.
- Favoriser la sensibilisation systématique au sein de l'enseignement général
- / Se rapprocher de la région et de l'État pour travailler sur le sujet.
- / Créer des "Clubs du développement durable" ou "Citoyens en herbe" dans le cadre des activités périscolaires.
- Développer le rôle de relais / chef d'orchestre de la Com Com sur ces questions.
- / Développer des formations de reconversion vers les métiers "durables".

### SENSIBILISER LE MONDE ÉCONOMIQUE ET SOUTENIR LES EFFORTS RSE

- Sensibiliser les chefs d'entreprises et les salariés aux enjeux climatiques, les économies d'énergie et notamment l'extinction des panneaux lumineux la nuit.
- Limiter la présence d'écrans publicitaires dans les commerces et sur l'espace public.
- Inciter les PME à engager une politique RSE en valorisant les entreprises vertueuses.
- Intégrer un espace Climat / RSE dans les offices du tourisme pour valoriser les actions du territoire et les entreprises vertueuses.
- Créer un label "Économie d'énergie".

### RÉDUIRE LE BILAN CARBONE DES ZONES D'ACTIVITÉ

- Proposer / faciliter l'utilisation des alternatives à la voiture individuelle (favoriser le covoiturage, l'accessibilité cyclable, développer la desserte en bus...).
- Instaurer un contrôle technique des véhicules de transport de marchandises.
- Limiter les extensions des ZA.
- Végétaliser les toitures.
- Aménager des jardins au sein des ZA.

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

### DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LES MUTUALISATIONS, ENTRE ENTREPRISES COMME ENTRE PARTICULIERS

- Créer une plateforme de mise en relation pour favoriser la rencontre et l'échange des acteurs économiques, notamment pour :
  - / Mutualiser les achats.
  - / Partager / échanger les déchets (le déchet d'une filière peut être une ressource pour une autre filière) :
- Cartographier les déchets / ressources disponibles sur le territoire avec l'aide de la CCI et Chambre des métiers.
- Réintroduire le système de consigne (verre, caisses bois, aluminium...) et organiser le ramassage, nettoyage, redistribution sur le territoire.
- Développer le réemploi et notamment :
  - / Créer des boîtes à dons dans l'espace public.
  - / Développer les "Repair cafés" pour développer la culture de la réparation et récupération de pièces détachées (vélos, informatique, électroménager...).
  - / Inciter les entreprises à fournir des pièces détachées pendant plus de 5 ans.
  - / Installer des points de collecte de livres, jeux, etc.
  - / Créer une ressourcerie (projet à l'étude à Torigny).

### RENDRE LES ACTEURS PUBLICS EXEMPLAIRES DANS LEURS ACHATS

- Créer les conditions favorables au climat via les appels d'offres publics.
  - / Aider les petites entreprises à répondre.
  - / Revoir les critères d'attribution : sur-pondération des critères favorables à la lutte contre le changement climatique (implantation géographique des prestataires, qualité de la supply chain, engagements écologiques, politique RSE, etc.).
- Adopter une politique d'achats responsables.
  - / Lutter contre le plastique (utilisations de verres, tasses, couverts réutilisables, etc.).
  - / Changer de fournisseur d'énergie, banque, mutuelle, assurance pour des acteurs économiques choisis sur des critères responsables.
  - / Engager la Communauté de communes dans un pacte de transition écologique et se rapprocher des autres Com Com.
  - / En ce qui concerne les cantines scolaires :
    - Favoriser l'utilisation de produits locaux et de saison.
    - Réduire la consommation de viande en proposant chaque jour un plat végétarien bio et local.
    - Reproduire l'expérimentation de la Maison de l'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) à Mouans-Sartoux (<http://mead-mouans-sartoux.fr>) : les maraîchers bio sont présents dans les cuisines centrales des cantines, les enfants choisissent ce qu'ils veulent pour éviter les gaspillages.

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS EN FAVEUR D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

- **Créer des rencontres dans chaque commune pour échanger sur les sujets liés au Climat.**
  - / Identifier des "ambassadeurs" qui porteront les sujets Climat lors des événements organisés sur le territoire (salons, festivals, etc.).
  - / Favoriser les réunions de quartier (fêtes des voisins et autres initiatives).
- **Recenser et valoriser les démarches et labels existants dans le secteur de la restauration et de l'alimentation :**
  - / Labels produits locaux, bio et/ou de saison.
  - / Associations et ateliers pédagogiques.
- **Créer une rubrique dédiée à ces sujets sur le site de la Com Com (exemple Transiscope : <https://transiscope.org>).**
  - / Encourager la création de menus végétariens.
  - / Valoriser les démarches limitant le gaspillage alimentaire (buffets, valorisation des invendus, doggy bags, etc.).
  - / Créer un restaurant pédagogique (apprendre à cuisiner / manger les produits de saison, les recettes du terroir, etc.).
- **Étudier l'ensemble des mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire, testés en France et en Europe dans les cantines scolaires, et mettre en place un plan innovant.**

#### RENFORCER LES CIRCUITS COURTS ET SOUTENIR LES PRODUCTEURS LOCAUX

- **Accompagner les producteurs dans leur démarche de communication.**
- **Créer une monnaie locale.**
- **Développer le système d'échange SEL.**
- **Développer et soutenir les AMAP.**
- **Permettre des ventes à la ferme ou sur des «hubs alimentaires» en facilitant l'organisation d'achats groupés.**
- **Favoriser la production et la consommation de viande de qualité et locale : consommer moins mais mieux.**
- **Soutenir l'association Terre de Liens pour favoriser l'installation d'agriculteurs locaux.**
- **Installer des distributeurs de légumes, fruits et laits locaux dans toutes les villes.**
- **Libérer le foncier pour réimplanter des maraichers autour des communes.**

#### SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

- **Développer les magasins de vente en vrac ou la culture du vrac dans les magasins de proximité.**
- **Fournir aux commerçants des contenants (sacs, boîtes, tupperwares, bouteilles...) pour limiter les emballages (exemple de Brive-la-Gaillarde).**
- **Refuser les projets de grands centres commerciaux.**
- **Favoriser les zones de circulation apaisées dans les centres-villes avec notamment des accès cyclables et stationnement pour faciliter l'accès aux commerces aux cyclistes et piétons.**
- **Accompagner le développement de services innovants (drive, points relais, consignes automatiques, etc.).**
- **Adhérer aux dispositifs de type Cœur de ville / Zero Waste France.**

## ANNEXE N°7

### PROJET DE PROGRAMME ISSU DES ATELIERS CLUB CLIMAT (RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES)

#### RÉDUIRE ET OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS, DANS UNE PERSPECTIVE ZÉRO CARBONE

- **Communiquer auprès des entreprises et des particuliers :**
  - / Visites sur site par les "Ambassadeurs Climat" du territoire.
  - / Organisation de visites pédagogiques de la déchetterie.
  - / Formalisation d'un kit de sensibilisation / utilisation pour tous les nouveaux habitants.
  - / Organisation d'un concours / défi "Famille zéro déchets" (exemple de Roubaix).
  - / Organisation d'un concours à destination des communes avec un jury citoyen.
  - / Multiplier les sensibilisations des enfants aux déchets.
  - / Instaurer des tables d'échanges où les enfants échangent leur nourriture.
  - / Généraliser les selfs pour éviter les gaspillages alimentaires.
- **Distribuer ou vendre des contenants réutilisables et durables (sacs, verres rétractables, pailles en bambou) pour limiter les objets à usage unique.**
- **Réaménager les déchetteries pour qu'elles servent de lieu de réemploi et favorisent la gratuité, les échanges, la réutilisation.**
- **Installer des tables de tri dès la maternelle pour sensibiliser et faire prendre les bonnes habitudes très jeunes.**
- **Empêcher / sanctionner les décharges sauvages :**
  - / Surveiller les zones de dépôt sauvage potentielles (avec caméra).
  - / Équiper les bacs individuels de fermeture pour éviter les dépôts sauvages.
  - / Contrôler le contenu des poubelles pour évaluer la qualité du tri puis riposte graduée en 3 étapes (avertissement, stage de sensibilisation, amende).
- **Instituer un système de paiement de la taxe d'ordures ménagères relativement au poids des déchets générés après une grande campagne d'information et de sensibilisation.**
- **Développer le compostage public et individuel :**
  - / Sensibilisation et de la communication dans les immeubles et auprès des particuliers.
  - / Installation de bacs à compost sur le chemin de l'école (récolte à vélo ou pédibus).
  - / Circulation d'un composteur mobile.
  - / Campagne "Donne ton compost à ton voisin" pour valoriser le compost et simplifier son évacuation, notamment pour les habitants d'appartements qui n'utilisent pas leur compost.
- **Installer des poubelles doubles dans les espaces publics.**
  - / Pédagogie / ateliers.
  - / Mise à disposition de pèse-poubelles.
  - / Mise à disposition de composteurs collectifs.
  - / Valorisation des comportements vertueux.

## THÈME NOUVELLES ÉNERGIES

### RENFORCER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES

- Lier l'obtention d'un "label vert" attribué aux entreprises méritantes à la réalisation préalable d'un audit énergétique.
- Proposer aux entreprises des formations de leurs personnels aux enjeux climatiques et aux économies d'énergie.
- Tenter de mutualiser une offre à bas coût, pour la réalisation d'audits énergétiques.

### MIEUX SENSIBILISER LES HABITANTS, POUR QU'ILS RÉDUISENT LEURS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

- Favoriser l'émergence d'une "conscience de responsabilité" face aux enjeux climatiques, par le biais d'une communication centrée sur l'humain.
- Créer une maison témoin, ouvertes aux scolaires et aux habitants, permettant de sensibiliser aux économies d'énergie dans l'habitat.
- Organiser une campagne de communication présentant des portraits et des histoires personnelles d'habitants ayant pris conscience de ces enjeux, et de leurs engagements.
- Notamment, proposer cette visite aux ménages en précarité énergétique.
- Organiser des opérations de sensibilisation itinérantes (Bus ?), notamment dans les quartiers repérés comme particulièrement énergivores.
- Mettre à disposition du public les différentes revues traitant des "maisons écologiques" (dans les médiathèques, bibliothèques, etc.).
- Organiser dans les quartiers d'habitat collectif des "Réunions Tu Perds Watts" - en pied d'immeuble ou en appartements -, permettant une véritable sensibilisation aux économies réalisables.
- Informer sur les applications smartphone offertes par les différents fournisseurs d'électricité, permettant de mesurer ses consommations.
- Editer une charte des bons gestes (voir les propositions faites sur l'habitat).

### RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS LIÉES À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Voir les propositions faites sur l'habitat.

### FAVORISER UN ÉOLIEN ALTERNATIF

- Mener une étude sur la possible implantation d'éoliennes en sommet d'immeuble (voire notamment Equihen Plage - 62).
- Accompagner les habitants souhaitant implanter des éoliennes domestiques sur leurs terrains.
- En cas d'étude positive, les orienter vers des entreprises reconnues pour leur sérieux.

### DÉVELOPPER L'ÉNERGIE SOLAIRE

- Informer sur le solaire.
- Réaliser une étude sur l'ensemble des toits des bâtiments publics, et développer du solaire chaque fois que cela est possible.
- Développer une information sur les panneaux solaires, thermiques et photovoltaïques, leur coût, leur bilan carbone global, les différentes solutions techniques, les aides qui les accompagnent...
- Étudier la possibilité d'alimenter / équiper les équipements de rues en solaire (Panneaux d'information, candélabres, etc.).
- Faire réaliser un "cadastre solaire", en faire un outil opératoire pour développer les nouveaux équipements.
- Soutenir l'installation de parcs solaire "participatifs". Identifier les opportunités, les terrains disponibles, les budgets d'investissement et de fonctionnement, les financements...
- Proposer à tous les habitants de le consulter – et les accompagner dans leur projet, si leur habitat est susceptible d'accueillir des panneaux solaires.
- Faire connaître le projet de l'Agglomération de réaliser une ferme solaire à St Thibaut des Vignes.
- Identifier les surfaces importantes, susceptibles d'accueillir des panneaux, et prendre contact avec les occupants des bâtiments, pour les sensibiliser au solaire.

### FAVORISER LES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ ISSUE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Inciter les pouvoirs publics et les habitants à souscrire auprès de fournisseurs d'électricité "verte" (Enercoop...).

### DÉVELOPPER LA GÉOTHERMIE

- Réaliser une étude fine, sur les potentiels de la géothermie du territoire.

### DÉVELOPPER L'UTILISATION DE LA BIOMASSE ET LA MÉTHANISATION

- Développer des projets de méthanisation avec les déchets ménagers, et notamment, pour les logements, pour la mobilité avec des biogaz et dans les éco-quartiers (Saint-Jean).
- Étudier les potentiels du territoire en matière d'hydroélectricité.
- Faire connaître le projet de méthanisation des boues issues des eaux usées.
- Travailler avec VNF pour identifier les points de production possible d'hydroélectricité.
- Soutenir les projets de méthanisation agricole – dès lors qu'ils sont bien alimentés par des déchets de production existantes.
- Mener une veille sur les hydroliennes, et une étude sur la possibilité d'en installer sur Marne & Gondoire.

### DÉVELOPPER LES PROJETS DE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

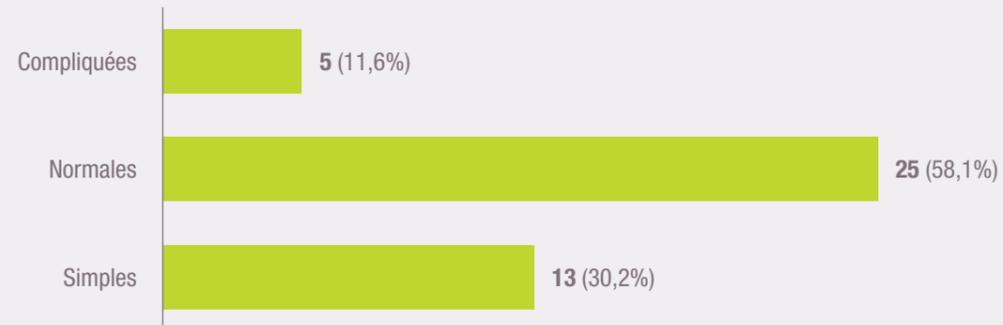
- Faire connaître le projet de récupération de chaleur du Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers.
- Recenser les data-centers et travailler avec leurs propriétaires pour en améliorer la performance énergétique globale.

## ANNEXE N°8

ANALYSE ENQUÊTE DE SATISFACTION DU CLUB CLIMAT (BASE : 43 RÉPONSES / 180 SONDES)

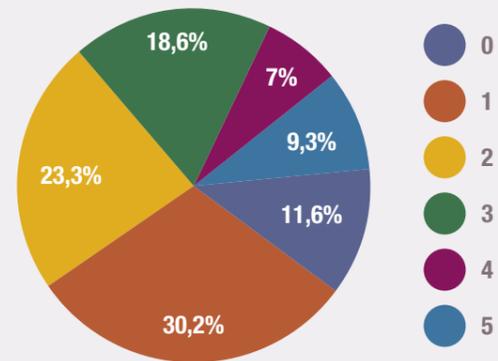
### COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LES DÉMARCHES À FAIRE POUR VENIR ASSISTER À CES ATELIERS ?

43 réponses



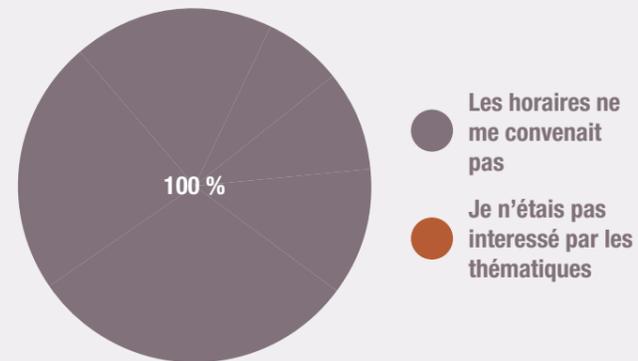
### À COMBIEN D'ATELIERS AVEZ-VOUS ASSISTÉ ?

43 réponses



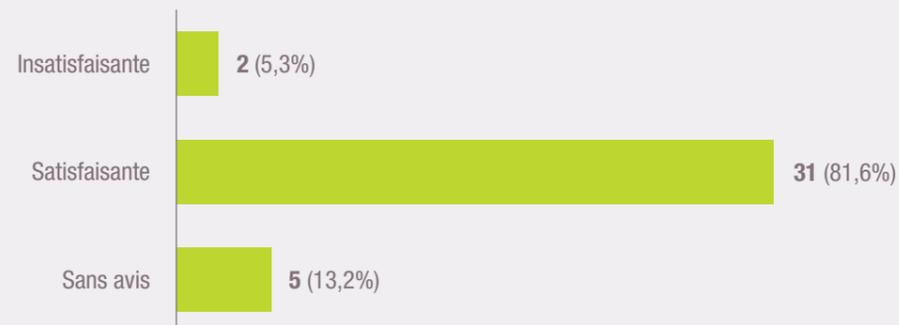
### SI VOUS N'AVEZ ASSISTÉ À AUCUN ATELIER, QUELLE EN EST LA RAISON ?

5 réponses



### COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LA FRÉQUENCE DES ATELIERS ?

38 réponses

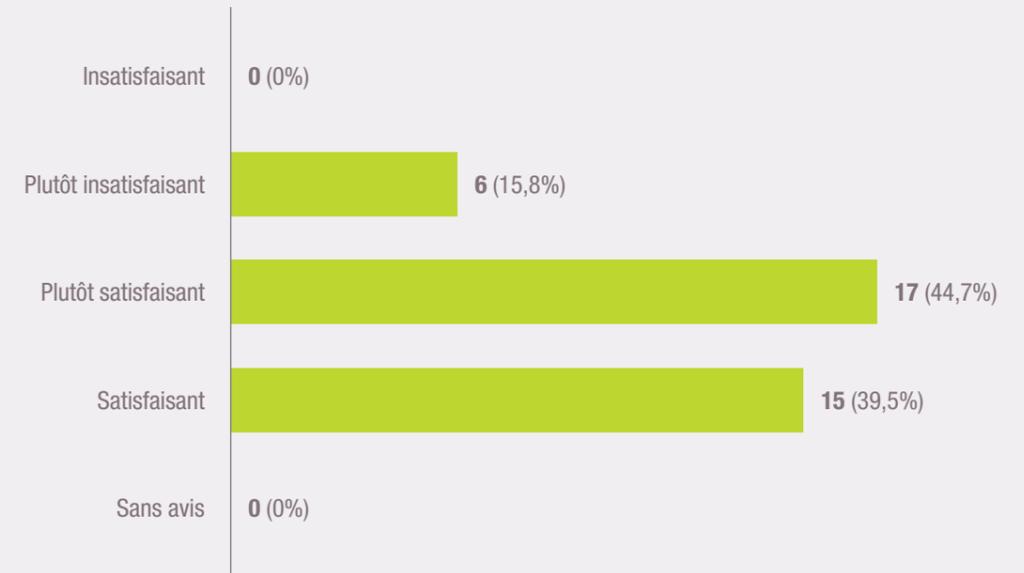


## ANNEXE N°8

ANALYSE ENQUÊTE DE SATISFACTION DU CLUB CLIMAT (BASE : 43 RÉPONSES / 180 SONDES)

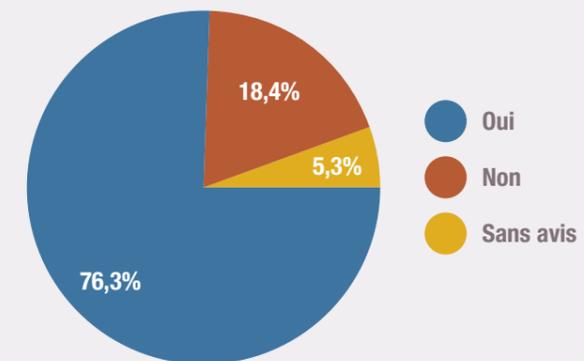
### EN TERMES DE DIALOGUE, D'ÉCOUTE ET DU PASSAGE DE LA PAROLE, LE DÉROULEMENT DE CES ATELIERS ÉTAIT :

38 réponses



### LE PANEL DE THÈMES ABORDÉS ÉTAIT-IL ASSEZ COMPLET ?

38 réponses

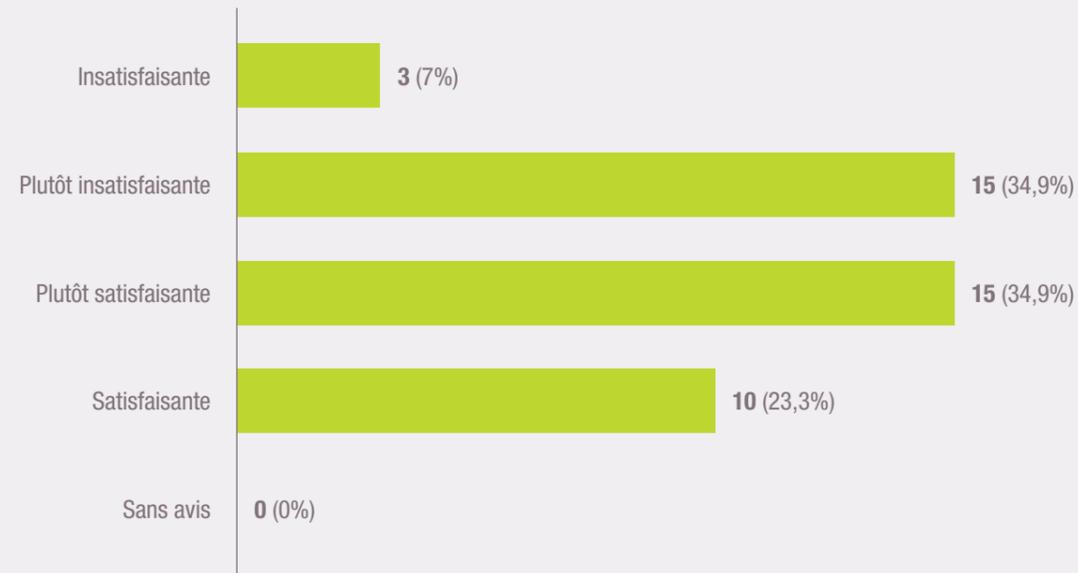


## ANNEXE N°8

### ANALYSE ENQUÊTE DE SATISFACTION DU CLUB CLIMAT (BASE : 43 RÉPONSES / 180 SONDES)

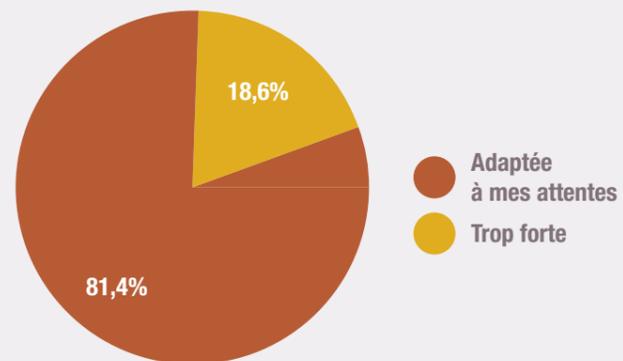
#### LA COMMUNICATION AUTOUR DE CE PROJET A-T-ELLE ÉTÉ ASSEZ BONNE ?

43 réponses



#### COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LA FRÉQUENCE DES EMAILS ENVOYÉS DANS LE CADRE DE CE PROJET ?

44 réponses

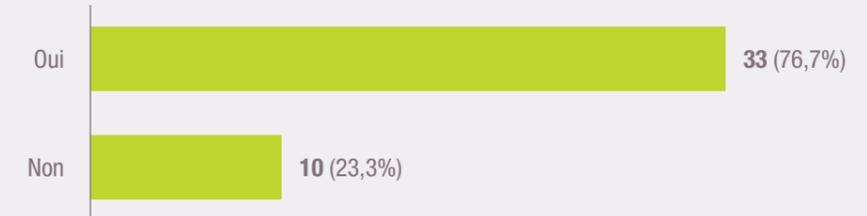


## ANNEXE N°8

### ANALYSE ENQUÊTE DE SATISFACTION DU CLUB CLIMAT (BASE : 43 RÉPONSES / 180 SONDES)

#### LES ATELIERS DU CLUB CLIMAT CORRESPONDAIENT-ILS À LA BONNE FORME D'INTERACTION CITOYENNE CONCERNANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?

43 réponses



#### SERIEZ-VOUS PRÊT À RENOUELER VOTRE PARTICIPATION POUR D'AUTRES PROJETS DE CE TYPE ?

43 réponses



## Éco-citoyenneté

## L'ÉCHOLOGIQUE

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

La collecte et traitement des déchets

[Le Plan Climat Air Énergie Territorial](#)

> Forum d'échange

> **Le club climat**

Le contrat de transition écologique

Rappels de réglementations

Le saviez-vous?

## Accès rapide

> Appels d'offres

> Délibérations

> Infos Travaux

> Offres d'emploi

> Nos flux RSS

## Le club climat

Le **club climat** est constitué de **citoyens volontaires** souhaitant accompagner Marne et Gondoire dans la démarche de construction de son **Plan Climat Air-Énergie** (PCAET).

Il représente un **véritable lieu d'échange** et de **participation-concertation citoyenne** où chacun peut s'exprimer, proposer, partager ses idées et initiatives. Comptabilisant déjà **145 citoyens**, ces derniers sont conviés à participer aux **différents ateliers** tout au long de la démarche.

Vous êtes salarié, étudiant, agriculteur, autoentrepreneur ou retraité et souhaitez devenir **acteur de ce projet** ? Nous vous invitons à nous contacter en renseignant le formulaire ci-dessous :

## Nous contacter

Direction de l'Environnement

> Tél : 01 60 35 43 55

> Tél 2 : 01 60 35 43 50

✉ Courriel

## Publications



**Je fais ma part**  
Édition 2019

[TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

## Votre identité

Nom

Prénom

Commune

Adresse mail

## Votre activité

Veuillez cocher les cases ci-dessous :

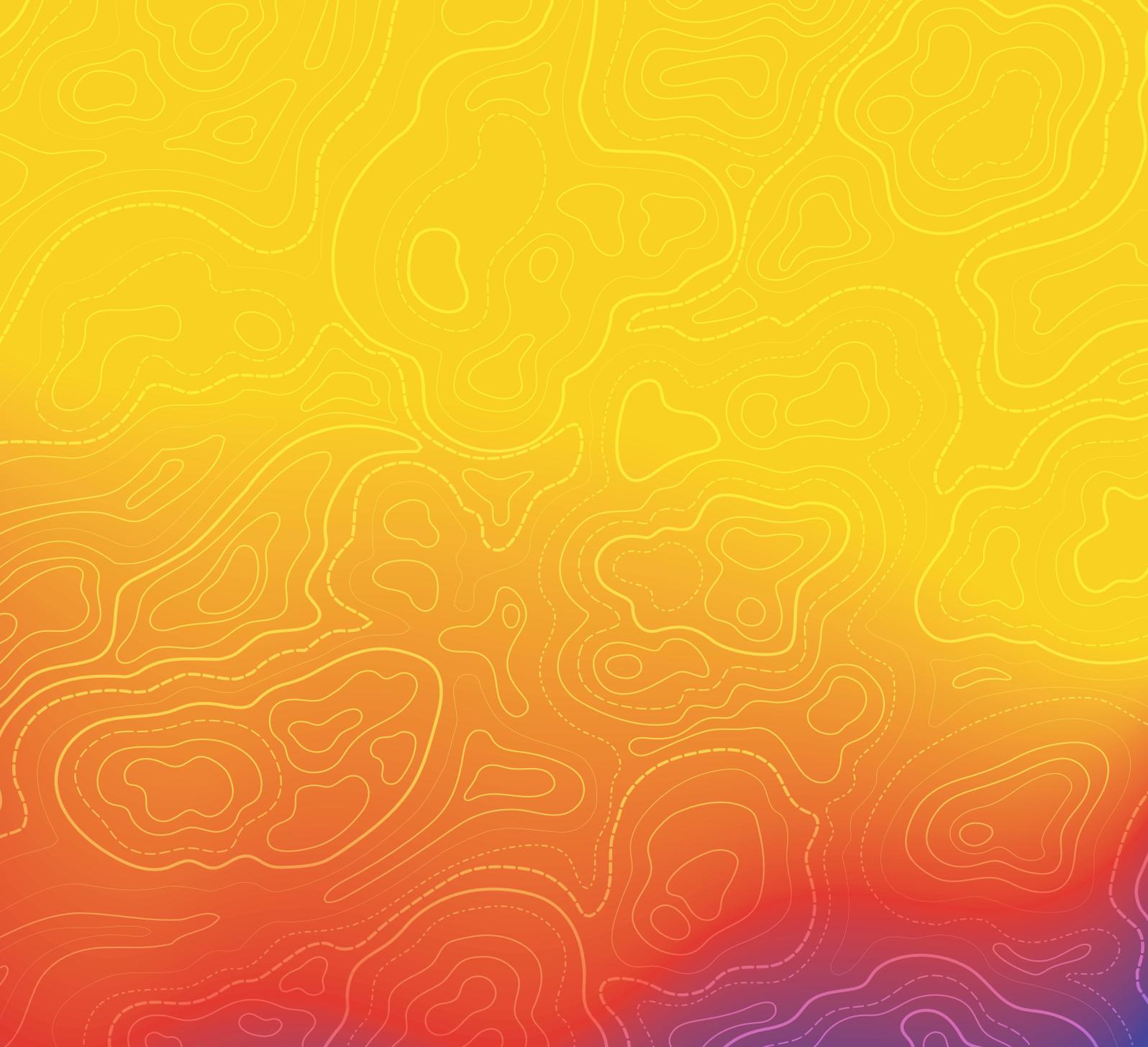
- Étudiant  
 Salarié  
 Agriculteur  
 Commerçant  
 Autre

Si autre, merci de bien vouloir préciser :

## Validation

Envoyer

*Les données personnelles collectées dans le cadre de cette manifestation ne serviront que pour l'organisation d'atelier dans le cadre de l'adhésion au club climat et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Elles ne seront conservées que le temps nécessaire à l'organisation d'ateliers et seront supprimées définitivement par la suite, cela dans une période maximale d'un an. Les données personnelles permettront d'assurer une meilleure représentativité territoriale lors des invitations aux ateliers club climat.*



**MARNE**et**GONDOIRE**

communauté d'agglomération

**Communauté d'Agglomération  
de Marne et Gondoire**

1 rue de l'Étang • 77600 Bussy-Saint-Martin

[www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)